



Gestion immobilière Assurance Tous risques des biens

Affiliated FM propose aux propriétaires d'immeubles une assurance Tous risques expressément conçue pour répondre à leurs besoins particuliers. Tout comme le formulaire Tous risques *proVISION* dont elle s'inspire, notre assurance Gestion immobilière se présente sous une forme facile à comprendre et à consulter, offre une grande souplesse au niveau des montants de garantie et fait l'objet d'un traitement automatisé. Elle offre aussi les garanties facultatives spéciales ci-après assorties d'office des montants indiqués.

Frais d'évacuation d'urgence, à concurrence de 50 000 \$

Sont couverts les frais raisonnablement engagés par vous pour l'évacuation d'urgence des habitants ou locataires de votre immeuble, lorsqu'elle est ordonnée par les autorités en raison de l'imminence d'un sinistre couvert mettant en danger la vie ou la santé des occupants.

Frais de relogement des locataires, à concurrence de 100 000 \$ (5 000 \$ par locataire)

Sont couverts les frais engagés par vous pour le déménagement ou le relogement des habitants ou locataires de vos locaux lorsque ceux-ci sont devenus inhabitables en raison d'un sinistre couvert.

Clés et serrures, à concurrence de 100 000 \$

Cette garantie couvre les frais raisonnablement et nécessairement engagés par vous pour le remplacement, la modification ou la reprogrammation des serrures et des clés à la suite d'un sinistre.

Augmentation des impôts, à concurrence de 250 000 \$

Cette garantie couvre l'augmentation d'impôts résultant d'une indemnisation pour pertes d'exploitation à la suite d'un sinistre couvert.

Perte de baux, à concurrence de 500 000 \$

Sont couvertes les pertes de loyers effectivement subies par vous, pendant un maximum d'un an, du fait de la résiliation de baux par vos locataires en raison d'un sinistre couvert.

Récompenses, à concurrence de 10 % des dommages, sous réserve d'un maximum de 25 000 \$

Cette garantie prévoit le versement de toute récompense offerte au nom de

l'assuré pour l'obtention de renseignements menant à la condamnation des auteurs d'un incendie volontaire ou d'actes de vandalisme à l'endroit des biens assurés.

Argent et valeurs, à concurrence de 50 000 \$

La garantie couvre les pertes ou détériorations d'argent ou de valeurs directement imputables à des actes malhonnêtes, notamment le vol et les faux, à la destruction ou à un risque couvert au contrat.

Bris de machines

Les biens désignés sont couverts contre les bris mécaniques et électriques, la contamination par l'ammoniac ou une substance dangereuse, la détérioration, les dégâts d'eau et les dommages survenant du fait du séchage du matériel électrique.

Ces garanties facultatives du contrat d'assurance Gestion immobilière sont complétées par un service d'ingénierie individualisé axé sur les besoins uniques des propriétaires d'immeubles. Celui-ci porte notamment sur l'entretien des installations de protection contre l'incendie et sur les moyens de sensibiliser les locataires à la protection des biens contre les sinistres. Renseignez-vous sur cette assurance Tous risques sur mesure d'Affiliated FM. Appelez votre représentant local dès aujourd'hui ou visitez notre site Web au www.affiliatedfm.com.

